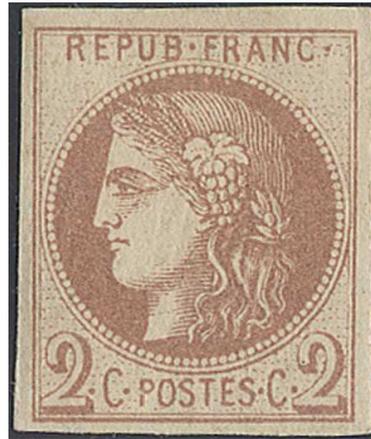


n° 40A - 2 centimes Report 1



« **Emis** » le 14 décembre 1870, s'agissant de la première date recensée pour ce timbre.

Tirage : 400 000 exemplaires environ, large approximation, à rapprocher à la fois des 240 millions d'exemplaires du 2 centimes Empire lauré (émission non provisoire, que l'Emission de Bordeaux est destinée à remplacer) et des 8,5 millions produits au Report 2.

Le second Report du 2 centimes, timbre vedette de l'Emission de Bordeaux, est, déjà lui, un bon timbre, que l'on peut qualifier de « rare ». On voit alors ce qu'il peut en être pour le Report 1. Les 2 Reports se trouvent l'un et l'autre bien plus commodément à l'état neuf (ce que ne reflètent pas les cotes des catalogues courants, équivalentes pour neufs et oblitérés) : il est absolument primordial d'insister sur la rareté des timbres (authentiquement) oblitérés, objet de notre analyse, et cela vaut encore davantage pour le Report 1, ainsi que pour certaines nuances rares du Report 1 (précisément : la proportion des neufs est alors bien plus importante).

Les nuances du Report 1 sont spectaculaires et diversifiées.

Le « **chocolat** » (sur papier légèrement « crème ») est ici la teinte usuelle, d'autant plus recherchée et appréciée qu'elle est appuyée. A ce « **chocolat clair** », nuance classique, s'opposent le « **marron d'Inde** » (sur jaune), souvent appelé « impression fine de Tours », et le **brun-rouge clair** (sur papier blanc) : ces 2 timbres de nuances rarissimes ont peu servi, et sont presque introuvables à l'état oblitéré (d'où sans doute le statut d'« essai » que certains auteurs classiques ont voulu attribuer de façon erronée au timbre à l'« impression fine »). Longtemps, ce timbre de « l'impression fine » est passé pour inconnu oblitéré, et c'est le fait que le Dr Fromageat en ait intégré un exemplaire dans sa collection qui a conduit la collectivité philatélique à l'admettre.



n°40A brun-rouge oblitéré, l'un des timbres les plus rares de France

L'impression est toujours fine, ou, à défaut, dépouillée : le burelage se compose intégralement de points, fait remarquer M. Jack Blanc, mais la distinction des 2 Reports est ici bien plus aisée que pour le 4 centimes. L'impression visuelle est bien différente et l'étude d'un timbre s'aide en général en première approche de la (re)connaissance de sa teinte (si ce n'est pour le rarissime « brun-rouge clair », identique au Report 1 et au Report 2). Le planchage est d'un intérêt moindre pour identifier un Report. Moyennant un minimum d'expérience des timbres de l'Emission de Bordeaux, le rare Report 1 apparaît au « premier coup d'œil ».

Les faux du 2 centimes Report 1

Le chapitre relatif au Report 2 permet d'évoquer un « **faux de Paul** » (de Toulouse), de teinte brun-rose, qui semble être une contrefaçon du Report 1 (la photo permet d'en juger, cf. le même chapitre au Report 2). A ma connaissance, Sperati ne se serait par contre pas attaqué au Report 1, ses efforts ayant porté sur le populaire Report 2. Cependant, il faut se garder de plusieurs faux dangereux, et on ne s'étonnera guère de ce que le timbre reproduit soit celui de « **l'impression fine de Tours** ».

Dès 1943, le Dr E.Locard mentionne (dans « Vieux timbres de France ») deux de ces faux. Le premier se caractérise (notamment) par une séparation entre les lettres F et R de FRANC, n'existant pas sur l'authentique. Le second présente en haut un cadre intérieur droit aussi épais que le cadre extérieur. Il semble s'agir d'un timbre reproduit par la monographie des époux Brown (1981), faisant du reste écho à l'étude de H.Lorne.

A en croire le Dr Locard, ces timbres seraient en général munis de (**fausses**) **oblitérations**, (comme les losanges 709 et 822), ce qui peut aider à les discerner. A l'état oblitéré, le timbre de l'impression fine est soit une rareté soit une anomalie.

L'expertise est bien entendu de rigueur, et je n'insiste pas sur le fait que ces brèves indications ne sauraient prétendre à l'exhaustivité.

Les multiples.

De grands ensembles neufs se trouvent, mais à l'état oblitéré, il en va autrement. Avisés dès l'origine de la rareté du Report 1, les collectionneurs se sont souciés d'isoler de superbes exemplaires uniques, d'où une bonne rareté de tous les multiples, ce qui n'apparaît pas au niveau des cotes. Il est vrai que de tels ensembles vont être des pièces d'amateur, inestimables de ce fait. Ainsi en va-t-il pour le plus grand ensemble connu, un bloc de 10, comme pour le Report 2 (à en croire l'Yvert spécialisé de 1975).



n°40A chocolat en bloc de 6

« 2 centimes R 2 sur lettre »

Véritable rareté de la collection de France, le 2 centimes Report 1 se présente donc bien plus rarement à l'état oblitéré que neuf : les documents complets arborant ce timbre sont d'autant plus appréciés. Comme pour le Report 1 du 4 centimes, la rareté atteint un niveau tel qu'il serait assez vain de vouloir proposer des cotations ou indices. Toujours est-il qu'on peut mentionner les 2 principales hypothèses rencontrées.

Destiné à l'affranchissement des **imprimés** et **journaux** (« feuilles non politiques pour le rayon général », en fait, la plupart des gazettes, circulant au tarif de 2 centimes), le timbre à 2 centimes peut se rencontrer seul sur ce type de plis, il s'agira souvent d'avertissements des contributions (à 2 feuillets pour 2 centimes).

Le timbre à 2 centimes a plus servi comme **complément d'affranchissement**, au moment du changement de tarif de septembre 1871, avec la constitution nécessaire de combinaisons improvisées, pour l'envoi des lettres à 15 et 25 centimes. Le 1^{er} Report a connu lui-aussi le sort dévolu à toutes les petites valeurs (du 1 au 5 centimes) de l'Emission de Bordeaux. Ces lettres s'enorgueillissant de présenter une paire du 2 centimes Report 1 sont des pièces de grand amateur, pour les spécialistes des « affranchissements de septembre ».

Hors ces 2 cas classiques (sans du tout être communs) existent des affranchissements et combinaisons qu'il n'est guère possible de recenser : il s'agit de pièces d'une insigne rareté.

Document fiscal n°40A, Avertissement pour l'acquit des contributions foncières et des portes en fenêtres de 1871, Département de l'Isère, Grenoble. Le document est daté du 31 décembre 1870 et mentionne le maire H. Malley de Lavieirie. Il contient un tableau de récapitulatif des contributions et des portes en fenêtres.

NATURE des CONTRIBUTIONS.	BASE ET DÉTAIL DES DIVERSES CONTRIBUTIONS.	RESTANT des cotisations par commune.	PART DES COTES L'ÉTAT.
Foncier.	Pour un revenu de 200 n° 10	87 40	41 33
	pour portes cochères, chartriers ou de magasin		
	pour portes et fenêtres sur rues, places, entrées, 1 ^{er} et 2 ^e ét.		
Portes et fenêtres.	pour maisons à 1 ouverture		
	pour maisons à 2 ouvertures		
	pour maisons à 3 ouvertures		
	pour maisons à 4 ouvertures		
	ouvertures		
	ent.	05	05
	TOTAL	71 10	41 33



n°40A oblitéré le 12 janvier 1871 de Grenoble sur avis fiscal

Les oblitérations du 2 centimes.

La rubrique des « Faux » de ce timbre a permis d'évoquer incidemment certaines oblitérations non postales, par lesquelles on a pu essayer de valoriser des exemplaires, authentiques ou non. La vigilance va être de rigueur, les pièces neuves étant largement majoritaires, et les philatélistes de l'époque héroïque où l'on ne s'intéressait qu'aux oblitérés ayant pu succomber à la tentation d'« améliorer » leurs exemplaires neufs.

Cette remarque étant faite, les authentiques oblitérations normalement susceptibles d'être affichées par le 2 centimes Report 1 sont le **cachet-à-date** (des envois à tarif réduit, tel que celui d'imprimés etc.) et les losanges (en particulier, donc, les « **gros chiffres** »).

n° 40B - 2 centimes Report 2



« **Emis** » le 18 décembre 1870 (en fait, la 1^{ère} date recensée)

Tirage : 8,5 millions d'exemplaires (environ)

Ce chiffre est à rapprocher des centaines de millions d'exemplaires des timbres fabriqués pour les « émissions non provisoires » : 240 millions de 2 c. Empire lauré par exemple. De façon patente, on a cherché à prendre la mesure de « l'économie de guerre », et ses moindres besoins pour la circulation des gazettes et imprimés.

Les nuances : très nombreuses, elles font du 2 centimes Report 2 le timbre-vedette de l'Emission de Bordeaux.

En fin de compte, le timbre est (nettement) plus courant neuf qu'oblitéré. Certes, les catalogues accordent une cote sensiblement égale au neuf et à l'oblitéré, mais il ne faut pas s'y tromper : ainsi, par commodité, les amateurs de nuances ont principalement eu recours à des pièces non oblitérées pour constituer leurs palettes. Mais la présente synthèse s'adresse avant tout aux philatélistes et aux collectionneurs-marcophiles, désireux traditionnellement de rassembler des ensembles oblitérés : c'est l'explication de plusieurs des remarques ci-dessous.

L'origine de la multiplication des nuances tient à une production improvisée en temps de guerre, et la difficulté de maintenir à l'identique un coloris obtenu par mélange d'encre. Ce « brun Van Dyck » (appellation officielle) est à présent le « **brun-rouge** » des philatélistes, qui ont pu distinguer les timbres à dominante rouge (à l'extrême : les « rouge-brique ») et ceux à dominante brune (du « **brun clair** » au « **marron** » et au « **chocolat** »). La Galerie des nuances permet une étude en première approche : mais il faut souligner à la fois que chacune de ces nuances rares et prestigieuses se décline du (très) clair au (très) foncé, et qu'il existe d'innombrables teintes intermédiaires (les cotes avancées par les catalogues se rapportent en principe aux teintes les mieux affirmées).

Juste quelques lignes pour éviter toute erreur. De tout temps, les catalogues ont « fait l'impasse » sur le 2 centimes « **rouge-brun** », homologue du « **brun-rouge** », avec la prédominance du pigment rouge. D'une rareté sensiblement égale, ce timbre ne doit pas passer indûment pour un « **rouge-brique** » (voire une nuance apparentée).

Par ailleurs, les teintes « **marron** » et « **chocolat** » correspondent à de grandes raretés (particulièrement, avec des nuances appuyées). Certains amateurs inversent les appellations, problème de vocabulaire qui ne doit pas être source de confusions. L'une de ces teintes est encore « chaude », avec des pigments jaune et rouge, l'autre étant « froide » (c'est le « marron » tel que le présente l'Yvert spécialisé de 1975). L'indice de rareté atteint des sommets équivalents à peu de chose près dans chacun de ces 2 cas, et il est passablement impossible d'avancer une cote ou estimation, qui ait quelque signification. Il semble aussi que les timbres servant à l'affranchissement de journaux soient souvent de teintes s'inspirant de « **marron** » ou de « **chocolat** » (ce qui tiendrait à une



Chocolat foncé, voire très foncé

interaction avec le mauvais papier de ces gazettes). J'y verrais à la fois la variété de nuance et un moyen d'authentifier ces pièces. Une autre teinte rare – le « **rouge-brique** » - a souvent été observée avec le cachet de certaines localités, de l'Ouest-Nord-Ouest (ainsi Caen, Angers etc.), qui pourrait faire présumer l'authenticité de ces timbres.

L'impression est en général bien venue, sans variété autre qu'accidentelle. Je cite pour mémoire des pièces spectaculaires, caractérisées par la disparition de maints détails de gravure du fait du surencrage (les « perles reliées » permettant aux novices de reconnaître le Report 2 ne se voyant plus guère). Il existe bien sûr des impressions lourdes voire usées.

Les faux du 2 centimes Report 2 constituent un chapitre à part, caractérisant un timbre rare et populaire, peut-être facile à imiter du fait de la lithographie.

1. En 1943, le Dr E.Locard décrit (« Vieux timbres de France ») 3 faux dangereux, confectionnés à Toulouse (imitant souvent le n°3 du bloc-report), souvent oblitéré càd Toulouse 20/9/71.

2. Un autre faux, identifié par l'expert R.Calves comme « faux de Paul » (de Toulouse) se caractérise par son papier « chaudron (très) clair », bien différent de celui blanchâtre/jaunâtre des authentiques. La gravure n'est pas très fine.

Peut-être plus dangereux, cet autre « faux de Paul » dont je tiens le scan d'un ami philatéliste (le losange GC. 3219 est de Rouen) : teinte brun-rose, impression plutôt lourde (à le regarder, le timbre me semble s'apparenter à un Report 1 mal réussi).

3. Enfin le fameux Sperati s'est attaqué au 2 centimes Bordeaux : contrairement aux autres faussaires, dont les « multiples » reproduisent à l'occasion le même timbre du bloc-report, Sperati est à l'origine de pièces étonnantes, comme une paire verticale du 2 centimes positions 6 et 11 du bloc-report, et oblitérée losange GC 2145 (Lyon).

J'y ajoute cet autre « faux Sperati », dont le scan est dû à ce même ami collectionneur : la teinte semble s'apparenter au « rouge-brique » pour ce timbre isolé, présentant un cachet à date du Havre (un « classique » de Sperati, correspondant au n°4 du bloc-report).

4. Un dernier faux de provenance inconnue, et dont je tiens le scan toujours de ce même spécialiste : sous l'œil, des traits, ce qui semble insuffisant pour disqualifier le timbre, apparemment très dangereux. Parfois, la qualité du papier permet de se prononcer (ce qui ne vaut pas pour les Sperati p.ex.), mais en tout état de cause, l'expertise est généralement de rigueur pour le 2 centimes, alors que la « liste » ci-dessus ne saurait être exhaustive, loin de là. Et je n'insiste pas sur l'opportunité d'y avoir recours pour l'identification d'une nuance rare.



2c R2 « faux de Paul »



2c R2 faux de Sperati

Les multiples. Il existe des ensembles non oblitérés de grande dimension.

Pour les oblitérés qui nous intéressent, la pièce de Sperati évoquée ci-dessus fournit un indice : le 2 centimes ayant souvent été utilisé sur lettres à 25 centimes (voire 15 centimes), ce sont des paires

revêtues de l'oblitération correspondante qu'on retrouve à l'occasion. Et si les paires sont (relativement) courantes, d'autres multiples du 2 centimes utiles à réaliser un tarif (de lettre notamment) se conçoivent : jusqu'au « plus grand ensemble connu », un bloc de 10, selon l'Yvert spécialisé de 1975. Ce catalogue analyse différents cas de figure, pratiquement sans prévoir de surcote (il s'agirait de « pièces d'amateur »).

« 2 centimes R 2 sur lettre »

Ainsi le 2 centimes est un timbre rare, plus rare encore à l'état oblitéré, et si rare sur document qu'on hésite à avancer des hiérarchies, d'où émergeraient encore certaines pièces. Mais il est bien certain qu'au 1^{er} septembre 1871, au moment du changement de tarif, on disposait d'un stock important de timbres à 2 centimes, et que ceux-ci (comme les autres « petites valeurs » des Bordeaux : 1 à 5 centimes) ont trouvé à s'employer comme compléments d'affranchissement, pour les lettres à 15 et 25 centimes. D'où la proportion considérable des 2 centimes oblitérés arborant pour la postérité les « gros chiffres » des lettres. Le 2 centimes a peu servi aux journaux et imprimés, et pourtant, il leur était destiné à l'origine, pour encore pouvoir trouver à les affranchir après la hausse des tarifs : une étude détaillée des tarifs ayant cours en novembre 1870 le fait retenir alors comme timbre le plus utile pour « les envois à tarif réduit ». Je proposerais de retenir 2 ou 3 cas :

- « **lettres classiques à 25 centimes** », soit des compositions d'affranchissement réalisées après le 1^{er} septembre 1871, au moyen notamment du 2 centimes Bordeaux (précisément : 2 timbres à 2 centimes complétant un 20 centimes, avec aussi un 1 centime). Seul le tarif (les nouveaux 25 centimes) est vraiment « classique ». La composition est une improvisation très appréciée des amateurs d'histoire postale, des collectionneurs spécialistes de ce « changement de tarif » (et il y en a !), et bien sûr, des collectionneurs de l'Emission de Bordeaux. Les « pionniers » de cette collection ont peut-être souvent préféré décoller le rare 2 centimes, plutôt que conserver la lettre intacte.

- **documents affranchis du 2 centimes seul** : le prestige de la « pièce seule sur lettre » se conjugue avec une rareté certaine – s'agissant des journaux (« feuilles non politiques pour le rayon général » : dans les faits, la plupart des gazettes ont organisé ainsi leur diffusion), de la plupart des imprimés sous bande, et des avis fiscaux à 2 feuillets. Cette « norme » des envois à 2 centimes s'avère des plus rares.

- **autres courriers** intégrant le 2 centimes centimes : on ne saurait recenser toutes les pièces, qui en tout état de cause ne pourraient être que des « pièces hors normes ».

Quel que soit le cas, j'ai préféré m'abstenir d'avancer une quelconque cote ou indice – de même qu'il n'existe guère 2 pièces identiques du timbre, chacun des documents où il figure devra être apprécié individuellement, tant il peut y avoir de

paramètres à prendre en compte (au-delà du timbre à 2 centimes lui-même..).



« Le Progrès de la Charente Inférieure » du 21 Avril 1871, tarif du journal politique pour le port local

Les oblitérations du 2 centimes.

L'usage postal (vu dans la rubrique consacrée au « 2 centimes sur lettre » ci-dessus) donne à comprendre la grande majorité des marques postales arborées par les timbres à 2 centimes : soit l'oblitération des envois à tarif réduit (en principe : le cachet-à-date, depuis 1860 ; avec une mention particulière pour l'annulation typographique, le 2centimes étant « le timbre des journaux »), soit une oblitération de lettre (en principe, un losange, et en général le losange « gros chiffres »).

Avant de concéder que bien d'autres oblitérations sont possibles (voire se trouvent sur documents), je voudrais insister encore une fois sur le peu de timbres à 2centimes réellement utilisés, avec bien plus de neufs que d'oblitérés nous restant : à l'époque où l'on s'est mis à collectionner les Bordeaux, seuls les oblitérés intéressaient les philatélistes. Qu'on ait cédé à la tentation de faire usage d'oblitérations non postales n'est pas pour nous surprendre. La plus grande vigilance s'impose donc pour toute oblitération « hors normes ». Il ne serait pas possible de recenser tout ce qui existe en la matière. Un seul exemple : l'oblitération « petits chiffres » (par ailleurs possible sur le 2 centimes) « 402 », qui est devenue un « classique du genre », au point d'être assez couramment dans de grandes ventes de prestige.